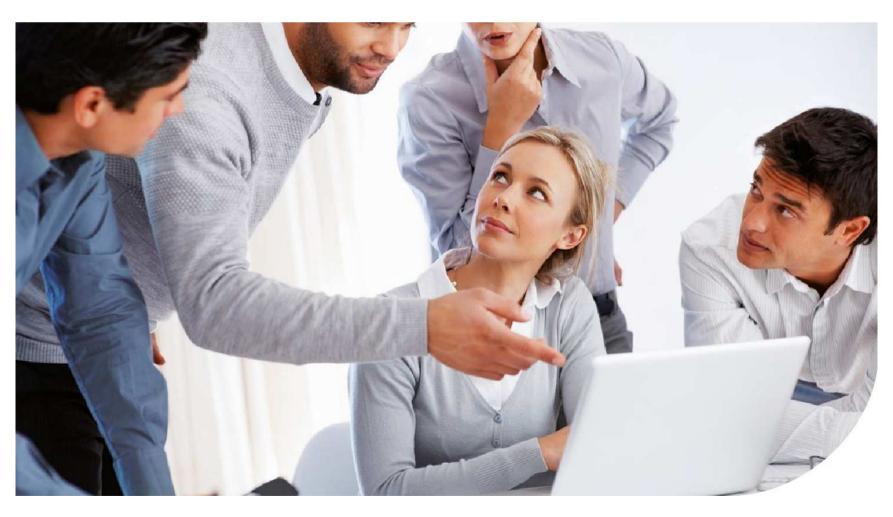


► Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rencontre départementale d'information sur la réglementation en matière de plongée Le recours aux travailleurs indépendants



Contrôle

Ressources informatiques



Le recours à des travailleurs indépendants peut il être licite dans l'activité de clubs de plongée?



vendredi 24 mai 2019

Il peut l'être si aucun lien de subordination n'est établi entre le club et l'intervenant externe.

La notion de le lien de subordination est définie par la Jurisprudence: Arrêt de principe : 13/11/1996 94-13-187

- exécution d'un travail sous l'autorité
- un pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution, d'en sanctionner les manquements
- Si l'employeur détermine unilatéralement ses conditions d'exécution, le travail au sein d'un service organisé peut constituer un indice du lien de subordination



vendredi 24 mai 2019

Le statut social ne relève pas de la volonté des parties, il est d'ordre public

Afin de s'assurer de l'existence d'une situation indépendante, il convient de vérifier <u>les conditions effectives de l'occupation de l'emploi</u>

Le fait pour un indépendant de travailler pour plusieurs structures sous ce statut n'entraîne aucune conséquence sur la réalité d'une absence de lien de subordination avec une autre structure.

Si il y a requalification de la situation d'indépendant, elle n'existe que pour la relation bilatérale observée.